

COLLEGE ANTOINE GUICHARD

Portes ouvertes
samedi 09 mars 2019



L'équipe de direction : M DUCRAY, principal

Mme CLOUET, principale adjointe

M. CAZALS , gestionnaire

14, rue Marcel Pagnol 42340 VEAUUCHE

Standard: 04 77 10 10 40 Fax: 04 77 10 10 49

<http://antoine-guichard.cybercolleges42.fr>

CALENDRIER

- o 09 Mars : Journée « portes ouvertes ».
- o Avril et Mai : Journées d'immersion des CM2 au collège.
- o Avril : Inscription par Affelnet
- o Juin : Inscription au collège

- o Septembre: Rentrée, réunion d'informations



Un outil de travail très agréable

Un lieu de vie dans un cadre exceptionnel.

Espace durable, fonctionnel, extensible, évolutif.

Le bois comme élément de construction et énergie renouvelable.

Gestion des consommations d'énergie et d'eau

Des espaces pédagogiques lumineux

Des équipements modernes (self, salles de cours, salle polyvalente ...)

Mutualisation des parkings du collège et des équipements publics,
déplacements doux



Ouverture en septembre 2012.

743 élèves prévus à la rentrée 2019 / 27 divisions.

L'inclusion des élèves :

Une classe ULIS, un partenariat avec le DAI du Geyser, un partenariat avec l'IEM de Veauche.

Les projets et partenariats :

Une section sportive ULTIMATE, des partenariats avec le basket et le football veauchois.

La démarche de développement durable

Un usage raisonné du numériqueetc



Un lieu pour « vivre ensemble »

Evaluation par compétences sur tous les niveaux

Des règles à connaître et à respecter :

Le respect entre pairs et envers tous les adultes

Le respect des lieux et du matériel

Le respect des règles de sécurité

L'obligation d'avoir constamment son carnet de correspondance

L'application de la loi du 03 août concernant l'interdiction du téléphone portable.



Effectif prévu : 743 élèves / Structure prévue : 27 classes

6ème : 185 (7 divisions)

5ème : 203 (7 divisions)

4ème : 186 (7 divisions)

3ème : 169 (6 divisions)



Professeurs : 49

Vie scolaire : Assistants d'éducation : 9 + 1 CPE (Mme Morel)

Auxiliaires de vie scolaire / AESH : 9

Adjointes techniques des établissements d'enseignement : 13

Administration : 5 (Principal M Ducray, Principale adjointe Mme Clouet, Adjoint Gestionnaire M Cazals, Secrétaire de direction Mme Corona, Secrétaire de Gestion Mme Lajoinie)

Santé social : 3 (Infirmière Mme Visier, Assistante Sociale Mme Pylère, Psychologue conseillère d'orientation Mme Garnier)



Présentation des enseignements

Disciplines

Heures d'enseignement

o Français	o 4,5h
o Maths	o 4,5h
o Histoire, Géographie, EMC	o 3h
o EPS	o 4h
o Education musicale	o 1h
o Arts plastiques	o 1h
o Technologie, SVT , Physique	o 4h
o Anglais	o 4h
(Bilangue allemand : 3 h / Chorale : 1h)	o 26h dont 3h d'acc personnalisé pour tous .

	lundi	marai	mercredi	jeudi	vendredi	
08h05	HISTOIRE-GEOGRAPHIE MARTIN C. HG213	MATHEMATIQUES CLAPISSON A. MATHS116	6E1SC1 SCIENCES VIE & TERRE THORAL C. [6E1SC]	ED.PHYSIQUE & SPORT. BROGERE M.	6E1ALL1 ALLEMAND BILANGUE PERROT A. [6E12ALL1]	
09h00	1 6E1APFR1 2 ACCOMP PERSO FRANCAIS 3 DEROS S. [6E12FR1]	HISTOIRE-GEOGRAPHIE MARTIN C. HG213	ANGLAIS LV1 GERIN C. LV105		MATHEMATIQUES CLAPISSON A. MATHS116	
10h10	FRANCAIS DEROS S. HG215	1 6E1AMG1 2 ANGLAIS ... GERIN C. [6E1AMG1]	6E1SC1 SCIENCES VI... THORAL C. [6E1SC]	6E1ALL1 ALLEMAND BILANGUE PERROT A. [6E12ALL1]	FRANCAIS DEROS S. FR108	HISTOIRE-GE... MARTIN C. HG213
11h05	6E1ALL1 ALLEMAND BILANGUE PERROT A. [6E12ALL1]	1 6E1AMG1 2 ACCOMP ... CLAPISSO... [6E1AMG1]	FRANCAIS DEROS S. 212	6E1SC2 PHYSIQUE-CHIMIE REBOUL B. [6E12SC]	EDUCATION MUSICALE MUJIC E. EDMUS	1 6E1SC1 2 PHYSIQUE-CHIMIE REBOUL B. [6E1SC]
12h00						
12h55				CHKOG2 CHANT CHORAL COLLECT MUJIC E. [CHKOG2]	VIE DE CLASSE MARTIN C. HG213	
14h00	6E1SC2 SCIENCES VIE & TERRE THORAL C. [6E12SC]			MATHEMATIQUES CLAPISSON A. MATHS116	TECHNOLOGIE CHAMPETINA... TECHNO210	FRANCAIS DEROS S. FR108
14h55	MATHEMATIQUES CLAPISSON A. MATHS116	ED.PHYSIQUE & SPORT. BROGERE M.		HISTOIRE-GE... MARTIN C. HG213	TECHNOLOGIE CHAMPETINA... TECHNO210	ANGLAIS LV1 GERIN C. LV105
16h05	ARTS PLASTIQUES ALMERAS S. AP1	TECHNOLOGIE CHAMPETINA... TECHNO210	ANGLAIS LV1 GERIN C. LV105	ANGLAIS LV1 GERIN C. LV105		
17h00						



L'accompagnement personnalisé
3 h par semaine en classe de sixième

Tous les élèves sont concernés, avec un **même nombre d'heures** pour tous les élèves d'un même niveau de classe. **L'AP s'appuie sur la discipline** de l'enseignant, mais est aussi un moment privilégié pour développer des compétences plus transversales, faire prendre conscience aux élèves de leurs acquis, faire de la méthodologie, du tutorat entre élèves...(dispositifs à effectif réduit : groupes, 3 professeurs / 2 classes.)



Lettres : 1 H par semaine dispositif 3 professeurs / 2 classes = 20 élèves par groupe.

Maths : 1 H par quinzaine dispositif groupes = 14 élèves par groupe.

Anglais : 1 H par quinzaine dispositif groupes = 14 élèves par groupe.

Bi langue allemand : 3 h semaine (un regroupement).

Svt : 7 classes / 9 groupes = 20 élèves par groupe.

Sciences Physiques : 7 classes / 9 groupes = 20 élèves par groupe.

Eps : natation, cycle « non nageurs ».



Les parcours éducatifs

Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
- pratique individuelle et collective
- connaissances : repères culturels et esprit critique

Parcours citoyen

Apprendre les valeurs de la République

- enseignement moral et civique
- éducation aux médias et à l'information
- participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Parcours éducatif de santé

Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :

- éducation pour des choix éclairés
- prévention sur des problématiques prioritaires
- protection dans l'établissement et l'environnement local



Aménagements :

des élèves ont un PAI (projet d'accueil individualisé) (santé), PAI élaboré par le médecin scolaire, suit la scolarité, est mis à jour...

Le PAP (projet d'accompagnement personnalisé) concerne les élèves dys...

Le PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) concerne les élèves en grande difficulté

Le PPS (projet personnalisé de scolarisation) concerne les élèves bénéficiant d'un dossier MDPH



Pour aider votre enfant à devenir collégien,

- o Ne pas faire à sa place
- o L'aider à préparer le cartable la veille, le vider régulièrement
- o Vérifier et exiger de voir le carnet de correspondance chaque soir
- o Respecter les contenus et méthodes des enseignants
 - o Hygiène de vie : 1 h de travail au calme le soir
 - o Téléphone Portable ni pendant le travail, ni la nuit
 - o Pas de télévision, ni d'ordinateur ou autre dans la chambre
- o Dialoguer avec le professeur principal et les enseignants



- o Qu'est ce que « Devoirs faits »?
- o Mme Maisse (professeure) coordonne ce dispositif.
- o Un temps dédié à la réalisation des devoirs.
- o Un cadre privilégié pour favoriser l'autonomie et le progrès des élèves.
- o Qui en bénéficie ?
- o Tous les élèves volontaires (un ou plusieurs créneaux)
- o Qui peut encadrer ces élèves ?
- o professeurs, cpe, documentaliste, assistants d'éducation intervenants extérieurs (parents ...) dans le cadre d'une convention passée avec l'association à laquelle ils sont affiliés.



Quand ?

Tout au long de la semaine sur les créneaux de permanences dans les emplois du temps.

Sur le créneau de 13 h à 14 h éventuellement

Comment ?

A partir de la mise en place des emplois du temps définitifs (lundi 16 septembre), au collège, cette étude est gratuite , il suffit d'être inscrit.

Les élèves s'engagent à être assidus et les intervenants à communiquer sur le travail effectué.



Pourquoi ?

Pour réduire les inégalités entre les élèves : certains parents peuvent aider leurs enfants, d'autres pas.

Développer la synergie : temps de classe / temps des devoirs au collège / temps du travail à la maison.

Bénéficier d'un temps d'étude accompagné.

Rendre explicite les objectifs du travail personnel de l'élève.

Développer l'autonomie.



Le collège , un lieu de vie

Votre enfant pourra s'investir dans les clubs, devenir éco délégué, s'investir dans le conseil de vie collégienne etc.. La chorale est un enseignement facultatif très apprécié au sein du collège.

Le foyer socio éducatif du collège sous réserve d'une adhésion d'un montant de 8 € par élève, permet à chaque élève de participer aux activités, ce qui contribuera au mieux vivre dans l'établissement.

Il pourra participer aux activités sportives proposées par L'UNSS.

Une section sportive « Ultimate » est ouverte : il s'agit de permettre à des élèves intéressés par la pratique d'un sport collectif de concilier ses horaires de collège et les deux entraînements par semaine: Les horaires de la classe au sein de laquelle seront inscrits les élèves de la section sportive seront aménagés: fin des cours à 16H le lundi et le vendredi pour assister aux entraînements de 16h à 17h30.

Mme BARITHEL, professeur d'EPS va vous présenter cette section sportive.

Mme MOREL, Conseillère principale d'éducation , est en charge de l'équipe de vie scolaire : elle est votre interlocuteur privilégiée pour tout ce qui concerne la vie de votre enfant au collège.



SERVICE DE RESTAURATION

Horaires d'ouverture aux élèves : 11h45 – 13h30

Le service de restauration du collège travaille avec de nombreux producteurs locaux et bio, puisqu'il propose à l'année plus de 70% de produits cultivés et de viandes élevées localement ainsi que 50% de produits issus de l'agriculture biologique. M. ROBERT, chef cuisinier vous attend au self pour échanger avec vous.

Elèves externes : 3,85 € par repas , à régler d'avance au secrétariat d'intendance.

Elèves demi-pensionnaires : les factures des forfaits sont transmises aux élèves chaque trimestre. Le montant du premier trimestre est de 174,90€ qui devra être acquitté à la réception de la facture.(de septembre à décembre)

Ce forfait permet aux élèves de manger le lundi, mardi, jeudi et vendredi

2 modes de paiement : chèques et espèces.

Chèques à libeller à l'ordre de l'Agent Comptable du Collège de **Veauche**.



Un outil au service des élèves et des familles

CYBERCOLLEGES42

En salle informatique au premier étage

Monsieur VILLENEUVE, référent Environnement Numérique de Travail



LE SECRETARIAT

Mme CORONA, secrétaire de Direction vous accueille pour répondre à vos questions administratives.

Le pôle médico social

Mme VISIER, infirmière du collège

Mme PYLERE assistante sociale sont à votre disposition

ESPACE FEDERATIONS DE PARENTS D'ELEVES

Dans le hall,

FCPE

PEEP



Plan du collège et des abords





Merci de votre attention....et bonne visite !
En fin de visite, nous vous remercions de compléter le questionnaire de satisfaction et de le déposer dans l'urne prévue à cet effet.
(au bas de l'escalier central)